



Penvenan

EDITO

Bulletin d'informations municipales de Penvenan

n°39

Printemps 2021

Le premier budget de la nouvelle mandature a été voté par le Conseil municipal lors de la séance du 3 avril.

Nous savons d'ores et déjà que la marge de manœuvre sera étroite, du moins au début de ce mandat. Les travaux de l'ancienne école de Buguelès nous laissent des finances fragiles et aussi de grandes interrogations sur son fonctionnement.

Chacun a pu constater que la voie verte en direction de Saint Gonval est ouverte. Il reste à effectuer les finitions, notamment le marquage de la piste cyclable et de la voie de circulation. Le projet innovant des fossés drainant l'infiltration des eaux de ruissellement intéresse plusieurs communes de Lannion-Trégor Communauté. D'ailleurs, à ce sujet, un article de presse paraîtra prochainement dans la publication de l'association Bruded (Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable).

Une concertation avec les riverains de la route de Kerscoualc'h débutera avant l'été, qui permettra d'étudier la solution la plus adaptée à la mise en place d'une voie partagée entre le bourg et Port-Blanc. Une expérimentation sera ensuite proposée.

Pour relever le défi face aux impacts du changement climatique et aux multiples usages de notre littoral, la Commune s'est engagée avec le CEREMA* dans la mise en place d'une stratégie de gestion intégrée sur les thèmes de l'urbanisme, de la biodiversité, des activités économiques, de l'inondation et de l'érosion.

Nous avons le plaisir d'accueillir une étude notariale au 29 rue du Général De Gaulle qui devrait définitivement s'installer rue de la Poste, à l'emplacement du Café du Commerce.

La vaccination avance, ce sera le seul moyen de retrouver la sociabilité qui nous manque tant. J'espère fortement un retour à la normale pour l'été. Chacun de nous a un rôle à jouer en acceptant les mesures prises par l'Agence Régionale de Santé et en appliquant les gestes barrières.

Très cordialement.

Le Maire
Denise Prud'homme

* Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.



Ur gomz gant ar vaerez.

Votet e oa bet **budjed kentañ** ar respetad nevez gant ar C'hoñsaillh pa oa bet bodet d'an 3 a viz Ebrel.

Diwar vremañ e ouzomp ne vo ket gwall frank an traoù dimp, evit kregiñ gant hon respetad d'an nebeutañ. Lakaet omp diaes un tamm a-fet arc'hant gant al labourioù er skol gozh e Bugelezh hag emaoomp war varteze ivez evit ar mod ma'c'h ay en-dro.

Gwelet o deus tout an dud eo digor an hent glas war-du Sant-Gonval. Ezhomm zo c'hoazh da beurechuiñ an traoù, evel tresañ merkoù ar roudenn evit ar beloioù hag an hent-tremen. Meur a gumun e Lannuon-Treger Kumuniezh a vo kontant da c'houzout hiroc'h war ar mod nevez d'ober gant touflezioù da skarzhañ an doureier-ruilh. P'emaon ganti, ne vo ket pell e vo embannet ur pennad war gazetenn ar gevredigezh Bruded (Breizh ar maezioù hag ar c'hêrioù evit un diorren padus).

A-raok an hañv e vo kroget da c'houll o ali digant an dud a zo o chom a-hed hent Kerscoualc'h abalamour da studiañ an diskoulm gwellañ evit kempenn un hent kenlodet etre ar bourk ha Porzh Gwenn. Goude-se e vo graet un taol-esa e-pad ur mare.

Evit talañ ouzh efedoù ar cheñchamant hin hag an implij a bep seurt a vez graet eus hon arvor, eo krog ar Gumun, asambles gant CEREMA*, gant ur strategiezh merañ hag a gemer an temoù-mañ e kont : kempenn kêr, liesseurted ar vuhez, an oberoù ekonomikel, an dourioù-beuz hag ar c'hriñgerez.

Laouen omp o tegemer ur studi noter en niverenn 29 e straed ar Jeneral De Gaulle, hag a zlefe en em staliañ da vat e straed ar Post, lec'h m'emañ Ostaleri ar C'hoñvers.

Mont a reomp war-raok evit vaksinañ an dud, n'eo nemet evel-se e c'hallfomp adkregiñ gant ur vuhez tout asambles hag a vank dimp kalz. Mechañs e vo an traoù war o reizh ac'hann d'an hañv. Pep hini ac'hanomp en dez e lod d'ober ha neuze heuliañ ar reolennoù lakaet gant Ajañs rannvroel ar yec'hed hag ober gant ar jestroù fur.

A wir galon.

Denise Prud'homme
Maer Perwenan

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur la commune et bulletins municipaux sont sur le site : www.ville-penvenan.com



Si vous ne recevez pas ce bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, contactez la mairie au 02 96 92 67 59



Dossier

Dans ce bulletin, nous avons traité deux grands sujets.

Le premier fait le point sur les subventions aux associations. Cette année de transition nous laissera le temps d'établir des règles d'attribution des aides de la commune claires et transparentes.

Le deuxième, le dossier, parle des voies cyclables avec l'axe Penvenan Saint-Gonval et les rencontres intercommunales initiées par LTC.



Les subventions aux associations

Elles viennent d'être votées à l'unanimité par le conseil municipal du 20 février 2021. À cette occasion, il nous paraît intéressant d'expliquer les modalités ayant présidé à leur attribution.

Les subventions et attributions des communes sont constituées par tous les apports, tant financier que matériel, destinés à la réalisation d'une action ou d'un projet, à la contribution au développement d'activités ou au financement de l'activité d'un organisme de droit privé. Elles doivent être justifiées par **un intérêt général et sont facultatives** (loi 2000-321 du 12 avril 2000).

Pour rappel, le conseil municipal de Penvénan accorde chaque année, par délibération, les différentes subventions aux associations dans le respect des obligations légales suivantes :

- intérêt public local,
- pas de subvention partisane,
- pas de subvention à un particulier,
- transparence de l'association c'est-à-dire aucune dépendance financière ou décisionnelle par rapport à la collectivité qui subventionne,
- signature d'une convention avec l'association quand le montant de la subvention dépasse 23 000 € ou qu'il existe une convention tripartite avec le département et la commune.

Pour information, trois associations entrent dans le cadre de la convention précitée :

- l'Association des Activités Nautiques de Port-Blanc (convention tripartite avec le département et la commune) pour un montant de 24 217 € dont 22 417 € restent à la charge de la commune et 1 800 € sont reversés par LTC),
- l'ATP Association de Tennis de Penvénan pour 4 000 € (convention tripartite avec le département et la commune),
- l'association de l'Air du Large, organisatrice du festival de Buguélès pour 8 000 € d'aide financière et une aide logistique.

Il est à préciser que **la commune est liée à l'école du Sacré Cœur par un contrat d'association maternelle et élémentaire** et qu'une contribution de 31 414.40 € sera versée en 2021. Ce montant est calculé sur le coût de fonctionnement annuel d'un élève de l'école publique et versé uniquement pour les élèves du Sacré Cœur habitant la commune (loi n° 2009-1312 du 28 octobre 2009).

Dans un souci de clarté vis à vis des associations, la commune et les contribuables, la Municipalité a décidé de mettre en place cette année des règles d'obtention des subventions, valables pour 2021.

Ces règles répondent à un besoin de cohérence de la décision, encouragent la vitalité de la vie associative et répondent également aux contraintes financières liées au contexte économique actuel.

La commission des finances a notamment :

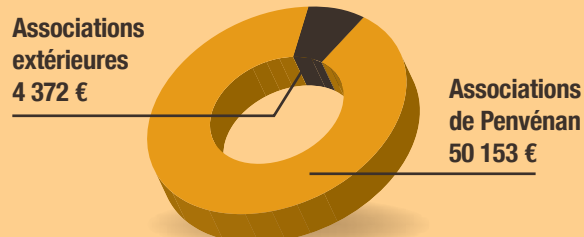
- sélectionné, à l'unanimité, les seules demandes des associations subventionnées en 2020,
- approuvé, à l'unanimité, à titre exceptionnel et au vu du contexte sanitaire, le principe général d'une réduction de 30%, à appliquer sur la subvention de fonctionnement attribuée aux associations en 2020, avec un montant plancher de 50 €.

Cette réduction n'a pas été appliquée à quelques associations, étudiées par la commission au cas par cas, dont l'activité répond à des objectifs sociaux, éducatifs et/ou culturels en lien avec des instances communales.

Il est important de souligner que par dérogation, la commission des finances pourra étudier en cours d'année de nouvelles demandes, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, de la situation des associations, et des actions qui pourraient être menées sur la commune pour redynamiser le territoire.

Vingt subventions seront attribuées aux associations communales pour un montant de 50 163 €.

Seize subventions seront attribuées aux associations non communales pour un montant de 4 372 €.



Pour demain, la Municipalité a pour projet de mettre en place des règles pérennes d'obtention des subventions octroyées aux associations qui répondraient à un besoin d'efficacité, de transparence et de cohérence de la décision afin **d'éviter tout arbitraire et obtenir de la lisibilité.**



Carte du parcours du Tour de France



Les deux cercles indiquent les points de traversée du parcours.

À Port-Blanc

Les parkings de la chapelle, du boulevard de la mer, de Roc'hannig et du cimetière seront accessibles.

Le parking du port sera accessible avant 11h. Il sera possible de le quitter.

À Penvénan

Les parkings du cimetière, de l'école publique, de Poulpique, de la Halle des sports, de la mairie et de Carrefour Market seront accessibles.

De 11h à 15h les parkings de la Poste - EHPAD, de Top 22, des services techniques, de Sybionmer et de la salle des fêtes ne seront accessibles, ni pour l'entrée, ni pour la sortie.

Les personnes voulant profiter des animations autour du passage du Tour et ceux qui doivent se déplacer devront tenir compte de ces obligations.

Il est recommandé d'éviter les déplacements durant ce créneau de 11h à 15h.

Le 27 juin, le Tour de France passera par Penvénan

Afin de préparer le passage du Tour de France, une réunion sécurité s'est tenue avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Il ressort de cette rencontre que **de 11h à 15h, la circulation sera interdite sur le circuit du Tour de France**. Le franchissement de cette route ne sera possible qu'à deux endroits.

Le premier se situera au croisement de Port-Blanc (intersection entre la route de la Corniche-D38 et la rue des Dunes et la rue Liors Courtes). **Il s'agit du seul lieu pour accéder et sortir de Port-Blanc.**

Le second se situera au croisement de la rue du Général de Gaulle, de la rue des Perdrix et de la place de l'église.

L'accès du port de Port-Blanc sera interdit entre 11h et 15h par un arrêté municipal.

Le stationnement sur le circuit du Tour de France sera interdit et cela depuis la veille, samedi soir à 22 h. **Les véhicules ne respectant pas cet interdit seront enlevés par la fourrière.**

Complexe sportif Émile Robert



La rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) reliant les cours extérieurs de tennis et le complexe sportif Émile Robert a été finalisée en utilisant du pavage de récupération. Les terrassements pour le branchement des panneaux photovoltaïques ont aussi été réalisés. Enfin branchés, ils vont produire pour 10 000 € d'électricité par an.

Dossier : voies vertes

Favoriser les déplacements décarbonés devient une priorité pour la planète. Dans cette perspective, Penvénan étudie les possibilités de trajets sécurisés au sein de la commune, desserte de Port-Blanc, de Buguéès, et aussi dans un schéma intercommunal plus large.

Les premiers travaux pour une voie douce ont commencé entre le bourg et Saint-Gonval. Ils se continueront afin que les liaisons entre Buguéès et le bourg soient fluides et sécurisées. Cela permettra à chacun d'accéder à pied ou à vélo aux commerces, au patrimoine et aux différents services publics.

Une étude est aussi menée pour desservir Port-Blanc. Pour cela, un comptage des véhicules empruntant les routes vers Port-Blanc est mis en place en utilisant le radar pédagogique (voir encart).

LTC a réuni les communes de son territoire pour réaliser un **Schéma Communautaire des Aménagements Cyclables**.

Notre groupe est constitué par Trévou-Tréguignec, Trélévern, Kermaria-Sulard, Louannec, Penvénan, Plougrescant, Camlez et Plouguivel.

Nous avons travaillé ensemble afin de dessiner sur notre secteur ce schéma. Notre objectif était double :

- rapprocher les bourgs entre eux,
- pouvoir rejoindre les bassins d'emplois en toute sécurité.



L'ensemble des communes étaient unanimes pour que la D6 (de Fospoul à Mabillès) et la D38 jusqu'à l'entrée de Lannion soient aménagées pour rejoindre Lannion en trajet direct et en toute sécurité pour les trajets professionnels. Des réunions complémentaires seront organisées afin de travailler sur les moyens de financement.

Liaison Penvénan Saint-Gonval

Profitant de la présence des engins de chantier permettant le nivellement routier, la mairie a décidé de poursuivre la mise en place de la route jusqu'à la liaison avec la D31 et de faire de sérieuses économies de coût de chantier et d'enrobés. Ceux-ci ont été mis en place en début du mois d'avril.

Comme la mairie bitumait les entrées de terrain faisant partie du domaine public, la proposition a été faite aux propriétaires de bénéficier de la présence de l'entreprise de bitumage et de profiter ainsi des prix très avantageux négociés par les services de voirie de la commune.



La mise en place d'une voie cyclable entre Penvénan et Saint-Gonval utilise un procédé de récupération des eaux pluviales innovant

Le projet d'aménagement de la voie verte entre le bourg et Buguéllès devait s'accompagner d'une modification du système de gestion des eaux pluviales.

La commune a décidé d'utiliser **les techniques de gestion intégrée de l'eau à la source**, c'est-à-dire d'éviter le transfert et la concentration des eaux de ruissellement vers les points bas du territoire et de tout canaliser.

Ces techniques de construction permettent de contribuer efficacement à la recharge des nappes phréatiques mais aussi de limiter fortement les inondations consécutives au ruissellement.

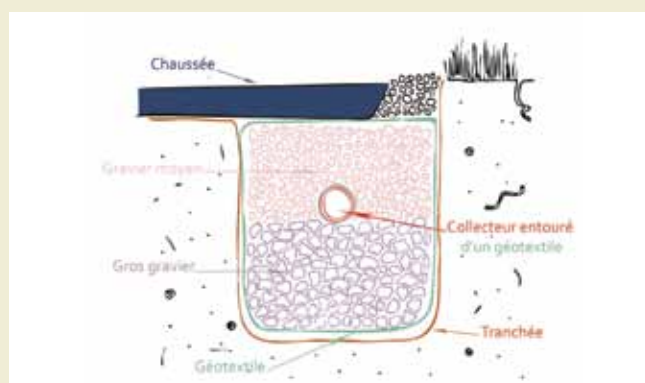
La gestion à la source favorise l'infiltration des eaux de ruissellement des toitures et des routes. L'objectif est de se rapprocher du cycle naturel de l'eau sans imperméabiliser les espaces.

La technique choisie est basée sur des travaux simples tels que la réalisation d'une tranchée d'infiltration composée :

- **d'un volume de matériau drainant** permettant le stockage temporaire de l'eau jusqu'à son infiltration,
- **d'un collecteur**, positionné en partie supérieure, permettant l'évacuation du trop-plein vers les autres ouvrages de stockage,
- dans la partie latérale de la route, **d'une bande de matériau drainant** permettant la percolation des eaux vers la zone de stockage,
- **des regards** permettant le contrôle du bon fonctionnement, l'entretien des ouvrages et le suivi des niveaux mais permettant également le raccordement des propriétés voisines aux ouvrages d'infiltration.

Le dimensionnement des travaux a été établi :

- sur la base **des investigations géotechniques** (mesure de la vitesse d'infiltration des sols). Il faut savoir que presque tous les sols (des graviers aux sols argileux) permettent une filtration de l'eau mais avec une durée plus ou moins longue,
- sur la base de **la pluviométrie actuelle du territoire** à partir des données de Météo France. Pour le projet, la pluviométrie décennale a été retenue.



Radar pédagogique



Dans le cadre de l'étude du tracé de la voie allant du bourg à Port-Blanc, **le radar pédagogique** comptabilise les véhicules empruntant cet axe.

Il sera déplacé en divers endroits pour faire des mesures de circulation.

La mairie pourra alors prévoir **l'impact sur la population des différents scénarios** et proposer les aménagements les mieux adaptés pour se rendre du bourg à Port-Blanc et inversement, en toute sécurité, que ce soit **à pied ou à vélo**.



Protégeons nos oiseaux

L'arrivée du printemps correspond à la nidification des oiseaux. Nous pouvons les admirer évoluer dans nos jardins, dans le ciel ou dans les arbres. Nous apprécions tous de nous réveiller le matin au son de leur chant. Nous pouvons profiter de toute cette vie si nous avons la chance d'avoir un couple qui a élu domicile chez nous ou qui nous rend visite.

1 oiseau sur 3 a disparu en 17 ans

Selon une étude du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de mars 2020, nos campagnes ont perdu un tiers de leurs oiseaux en 17 ans.

À notre échelle, nous pouvons créer des espaces protégés pour qu'ils puissent s'installer et trouver de quoi manger, suspendre la taille des haies et l'égale entre la mi-mars et la mi-août (sources VivArmor Nature et la LPO). De plus, il est recommandé pour la bonne santé des arbres de privilégier la taille l'hiver car durant cette période l'arbre est au repos. Vous pouvez également laisser un espace de jachère naturelle* dans votre jardin afin de permettre aux oiseaux de trouver des graines et des insectes comme nourriture.

Le chat est un prédateur pour les oiseaux. Faire porter à votre chat une clochette, placer les mangeoires ou les gîtes à oiseaux suffisamment haut pour qu'ils soient hors d'atteinte, les mettre dans des endroits où les oiseaux voient arriver de loin leurs prédateurs, installer un stop minou (sans danger pour les chats) sont des actions simples qui peuvent protéger les oiseaux de leur agissements.

Rappel : la destruction d'un nid d'une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement constitue un **délit passible de deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende** (L415-3 dudit code) et **détruire le nid d'une espèce chassable correspond à une contravention de 5^e classe** (article L424-10 du code de l'environnement).

Les oiseaux sont notre richesse, laissons-les se reproduire pour notre plaisir.

* Définition de jachère naturelle : laisser faire la nature dans un coin de votre jardin et procéder à une coupe en fin de saison (octobre). Une simple tondeuse électrique en vient à bout moyennant trois passages à hauteur de coupe dégressive.



La redadeg : une course pour la langue bretonne !

Ar Redadeg (la course en breton) est une course de relais lancée en 2008 et qui a lieu tous les deux ans. Cette course est un acte sportif mais pas une compétition et avant tout un événement festif et populaire.

Son objectif est présenté comme un moyen de parcourir les cinq départements bretons en portant et en transmettant un témoin, symbole de la langue bretonne, de main en main tout comme la langue est transmise de génération en génération. Elle traverse la Bretagne de jour comme de nuit en parcourant les 2020 km de son lieu de départ à Carhaix le 21 mai 2021 pour arriver à Guingamp le 29 mai.

Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué en fonction d'initiatives très diverses pouvant concerner l'enseignement, les loisirs, les médias, le sport ou la culture, mais toujours favorisant la pratique du breton dans la vie sociale et familiale.

La commune de Penvénan a acheté le km 309 situé sur la départementale 70.

Le 22 mai vers 22h15, la course arrivant de Camlez prendra la départementale 70 à hauteur de Kergreis en direction de Tréou-Tréguignec.

La course est ouverte à tous, en toute convivialité, chacun pouvant prendre part au relais ou encourager les participants.

www.ar-redadeg.bzh



Une grainothèque à la médiathèque : des semences à partager

Vous avez la main de plus en plus verte, et vous réussissez de mieux en mieux vos semis et plants, mais ne savez quoi faire des excédents ? Quel dommage de ne pas partager vos succès ! Déposez vos plants à la grainothèque. Ils feront des heureux. Et parce que la médiathèque est un lieu convivial et d'échanges, vous y rencontrez très certainement des passionnés comme vous du jardinage.

La grainothèque, basée sur le troc, fonctionne en libre-service aux heures d'ouverture de la médiathèque. Il n'est pas nécessaire d'adhérer à la médiathèque.

La médiathèque adhère à l'association « Graines de Troc ».

www.grainesdetroc.fr



Les rythmes scolaires de l'école publique

Le conseil d'école réunissant les parents d'élèves et l'équipe enseignante a émis le 2 février le désir de **poursuivre la semaine de quatre jours** durant l'année 2021.

Tenant compte de ce souhait, le conseil municipal du 20 février a voté favorablement la poursuite de ce rythme scolaire. Le « **Plan Mercredi** », activités périscolaires, mis en place par le service éducation de la mairie se poursuivra.

Plan Mercredi

Le « **Plan Mercredi** » est un service d'accueil municipal proposant différentes activités à destination des enfants des écoles qui changent en fonction des périodes de l'année.

Les inscriptions se font avant toutes les vacances scolaires. Un mail est envoyé à tous les parents d'élèves avec une fiche d'inscription et l'affiche des activités proposées.

Le choix offert est très varié : activités créatives, artistiques, culturelles, manuelles ou sportives.

Ces activités ont pour but de favoriser l'éveil et la découverte des participants.

Malgré le contexte sanitaire, les animateurs proposent de nombreux ateliers.

Dernièrement, le groupe des 3-7 ans est allé en sortie à la ferme « La Combe aux Ânes » de Lanvellec et parallèlement, le groupe des 8-12 ans a pris un bon bol d'air au centre nautique de Port-Blanc où ils ont fait du kayak et de la pêche à pied.

S'ouvrir au monde, à la connaissance et à la culture tout en se divertissant est l'une des missions de ce « Plan Mercredi ».

Horaires

De 8h à 9h..... Accueil de tous les enfants

De 10h à 12h..... Ateliers par groupes

De 12h à 13h30... Repas ou départ des enfants
qui ne déjeunent pas à la cantine

De 13h30 à 14h... Accueil des enfants à la ½ journée

De 14h à 17h..... Ateliers par groupes

De 17h à 18h..... Départ des enfants

Le numérique à l'école publique

À l'école publique un effort financier particulier est réalisé cette année pour remettre à niveau **les installations et les équipements informatiques**. La révision et la réparation des infrastructures réseaux ont permis la résolution d'un nombre important de pannes de connexion. Il faut souligner la patience des enseignants dans l'attente d'un bon fonctionnement informatique si important dans la pédagogie développée aujourd'hui.

Centre nautique



Après la fin de l'hivernage et la remise en état d'une partie du matériel, **des étudiants de l'ENSSAT**, école d'ingénieur de Lannion, ont pu pratiquer la planche à voile dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive (EPS).

Les étudiants, encadrés par les professionnels du centre nautique, pour leur première séance sur l'eau, étaient ravis de pouvoir sortir pour pratiquer des activités en plein air, avec des conditions météo idéales. Ils ont cependant dû se plier au protocole sanitaire dès leur retour à terre.

Leur cycle d'apprentissage supervisé par leur professeur, M. Lefebvre, s'étalera sur 12 séances durant le printemps, cycle durant lequel les jeunes devraient atteindre le niveau 3 de la Fédération Française de Voile.

D'autre part, les activités du mercredi ont, elles aussi, repris pour le bonheur **des écoliers penvennais**.

Le centre nautique est ouvert tous les jours et le dimanche sur réservation, pour la location (sortie libre). En solitaire, en famille ou vivant sous le même toit venez profiter des beaux jours du printemps !

Les inscriptions de l'été sont ouvertes au centre nautique et sur son site internet www.cnportblanc.fr

Entre deux bulletins

Suite à notre demande, le Centre d'Action Sociale, Culturelle et d'Insertion (CASCI) remet en état le mur de l'ancienne école de Buguélès



Chaque année, le CASCI, en partenariat avec LTC, demande à Penvénan des travaux s'inscrivant dans le cadre de son programme de réinsertion des personnes en difficulté. Cette année, nous avons requis une aide pour la réfection du mur d'enceinte de l'ancienne école de Buguélès.

Sous la tutelle d'un maçon, des personnes reprennent contact avec l'emploi grâce à l'action du CASCI. Durant trois semaines, les intervenants ont appris à rénover les murs anciens en pierre.

Cet été, le CASCI nous apportera son aide pour débroussailler les chemins de randonnée.

La tombola des commerçants

Tirés au sort, les heureux gagnants de la tombola des commerçants ont pu emporter extracteur de jus, robot de cuisine, bon d'achat de restaurant, tablette, trottinette ou un stage au centre nautique.

Des lots individuels ont aussi été gagnés dans certains commerces.

Par ailleurs, 25 bons d'achat de deux fois 20 €, offerts par la mairie et utilisables dans tous les commerces de la commune ont également été distribués.

La remise des lots a eu lieu le samedi 23 janvier, à la salle des fêtes, dans le respect des règles sanitaires.

Trait de côte

Après les tempêtes, la digue du Launay a été fortement déstabilisée. Les mairies de Penvénan et de Trévou-Tréguignec ont pris la décision d'interdire, par arrêté municipal, l'accès au GR 34 entre les dunes et le Royau. Des barrières des deux côtés ont été posées pour prévenir les randonneurs du danger potentiel encouru.

Certaines personnes ont cru intelligent de renverser ces barrières. Cet acte d'incivilité met en danger les promeneurs qui ne sont plus prévenus et donc ne peuvent pas prendre les précautions nécessaires. L'instabilité de la digue n'est pas une élucubration de mairies qui ne rêveraient que de nuire aux promeneurs mais bien une réalité constatée par les services techniques des communes. L'élémentaire prudence est de maintenir ces interdictions et les barrières tant que les grandes marées d'équinoxe ne sont pas passées et de faire le point sur l'état de la digue après leur impact.

Merci de comprendre ces motivations et de ne pas renverser ou déplacer les barrières.

Plus de vert au camping des Dunes



Afin d'améliorer le bien-être des visiteurs au camping des Dunes, le service espaces verts de la commune a effectué la plantation de 330 pieds d'éléagnus.

Ces plantations permettront de séparer les emplacements et d'améliorer, dans quelques temps, l'intimité de nos amis campeurs.

Nul doute que cet aménagement sera apprécié de nos visiteurs.



Journée nationale

du souvenir et de recueillement
à la mémoire des victimes civiles et militaires
de la guerre d'Algérie et des combats
en Tunisie et au Maroc

Une cérémonie de commémoration a eu lieu à Penvénan le vendredi 19 mars en présence du maire Denise Prud'Homm représentant l'ensemble du conseil municipal, de Christophe Thébault maire de Camlez, d'Isabelle Nicolas conseillère départementale et de Jean Ollivier président de la section FNACA de Penvénan.

À la demande du Préfet des Côtes d'Armor, la cérémonie s'est déroulée sans public et dans le respect strict des consignes sanitaires.

Après le dépôt de gerbes au monument aux morts, la lecture par le maire du message de Madame la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, des interventions de la conseillère départementale et du président de la FNACA, l'assemblée a observé une minute de silence.

Les deux drapeaux, représentant la France, se sont inclinés devant le monument aux morts en respect et hommage à ceux qui ont donné leur vie pour leur pays.

À l'EHPAD, la chorale se modernise



Animée par Yolande, auxiliaire de vie, à la flûte Irlandaise et Christophe Delann à la guitare, **la chorale se modernise**. Les cahiers de chants se sont envolés pour laisser place à la vidéo.

Les paroles, projetées sur le mur permettent aux résidents d'avoir une meilleure vision des textes des chansons et surtout de participer davantage en claquant dans leurs mains.

Le lundi 4 janvier, après les chants, les résidents ont fêté les rois. Madame le Maire et les trois élues des affaires sociales sont venues partager avec eux la galette des rois.

Incivilités

Garder son lieu de vie propre est une des caractéristiques des humains. Rares sont les personnes qui accepteraient de vivre chez eux dans les ordures ménagères et les déchets divers que l'existence crée. Ce qui ne se fait pas chez soi ne doit pas se faire dans la commune.

Les services techniques constatent une augmentation des actes d'incivilité. Les masques chirurgicaux, les papiers, les sacs plastiques, fleurissent de plus en plus notre belle cité. De même, des canettes vides, paquets de cigarettes et bouteilles cassées sont retrouvées sur des lieux de rassemblement comme le stade ou les espaces verts.

Garder son masque jusqu'à chez soi pour le jeter dans sa corbeille, ramasser les restes d'une rencontre avec des amis pour les jeter dans un container municipal, sécuriser sa poubelle afin qu'elle ne soit pas renversée par le vent, sont des gestes simples qui permettent de vivre en harmonie dans sa commune.

Pensons qu'une partie de ces déchets finit dans la mer polluant ainsi un peu plus les océans.

Nous avons la chance d'avoir un superbe lieu de vie près d'une des plus belles côtes de France. N'en faisons pas une décharge à ciel ouvert.

Curage des fossés



Le manque d'entretien des banquettes et fossés a fait apparaître de nombreux points noirs durant la mauvaise saison, créant des inondations sur les routes de la commune.

Les services techniques ont du intervenir sur ces zones pour curer les fossés et rétablir la circulation des eaux de ruissellement dans les fossés. Ce grand nombre d'interventions a monopolisé les services de la voirie et empêché la réactivité auprès des administrés sur d'autres problèmes ponctuels.

Le traitement des points noirs étant fini, les interventions mises en attente vont être réalisées au fil du temps.

L'entretien des fossés de Penvénan représentent 2 000 tonnes de produit de curage par an et 12 000 € de frais d'évacuation et de destruction.

La mairie recherche, en liaison avec LTC, des solutions pour récupérer ces produits et les réemployer. Ce serait ainsi 12 000 € d'économies réalisées par an et en plus une récupération de 2 000 tonnes de terre arable réemployées au lieu d'être détruites.

Expressions des minorités

« Une gouvernance opaque »

Depuis le dernier bulletin municipal, un seul conseil et quelques commissions où les minorités sont présentes mais ne peuvent défendre les administrés qu'ils représentent.

Nous sommes porteurs d'idées qui ne sont pas relayées. Tout est verrouillé !

- Le syndicat d'eau du Trégor : êtes-vous au courant de l'enjeu ? Le départ vers LTC va provoquer une perte de proximité des agents et surtout une hausse de votre facture d'eau. Nous souhaitons voter une motion de soutien mais Mme Le Maire ne veut prendre aucune position sur ce sujet, est-ce dû à sa fonction de vice-présidente à LTC ? Son non positionnement a poussé son conseiller délégué à démissionner sans aucune empathie de la part de son équipe.
- Les travaux de la route de Buguéles : des travaux réalisés sans information auprès des riverains. La divergence entre le projet et la réalisation génère des problèmes de bornage, de suppression de talus d'où insatisfaction des riverains. 2nde tranche de la voie verte, les principaux intéressés n'ont pas été conviés aux réunions préparatoires, cette modification importante du paysage et son coût même subventionné peut être discutable. En sera-t-il de même pour l'aménagement du bourg ?
- Retransmettre le conseil municipal en direct : un refus catégorique de Mme le Maire ! Nous souhaitons que cette modalité soit mise en place afin que les Penvénanais puissent suivre les projets de leur commune en cette période de pandémie. D'autres communes même plus petites le font.
- La pandémie COVID-19 : une campagne de vaccination de nos aînés mal menée par la majorité ! Pourquoi ne pas avoir accompagné nos anciens pour les prises de rendez-vous ? sachant qu'une liste des plus de 75 ans est existante.

Après neuf mois passés avec la majorité, nous n'avons pas la sensation de pouvoir **agir** en concertation comme s'était engagée Mme Le Maire dans sa profession de foi lors de la campagne électorale.

Notre groupe commence à s'agacer d'entendre que l'ancienne équipe municipale est responsable de tout. Madame le Maire, ayant fait partie de cette ancienne équipe, peut nous apporter des explications sur le pourquoi certains projets n'ont pas été menés à terme ou réalisés.

**« Lorsque deux forces sont jointes,
leur efficacité est double. »**

Isaac Newton

Philippe Tourneur, Anne Tranvouez, Mallory Dumas, Julie Delaunoy

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :
ensemblepourpervenat@gmail.com
et nous suivre sur Facebook groupe
« Ensemble pour Penvénan » sur laquelle seront
publiés nos comptes-rendu des conseils municipaux.

Une équipe pour toutes et tous

Un seul conseil depuis notre dernier article, qui a vu un membre majoritaire démissionner dans l'indifférence de ses colistiers.

Les commissions (dont le contenu doit rester secret) sont conviviales mais rares et nous présentent décisions et actions pour lesquelles notre avis ne semble pas digne d'intérêt.

A l'exception des commissions Tourisme et Sport, pour les projets « Tour de France », et CPIE de Buguelès où nos propositions ont été considérées.

Malgré tout, nous regrettons toujours de ne pas pouvoir être réellement actrices aux côtés de la majorité. Manque de confiance ? Choix politique ?

Le budget communal, sujet majeur établi par un exécutif restreint, sera enfin voté le 3 avril. Le délai de parution du bulletin ne permet pas de l'évoquer ici. Nous le ferons dans la 2nde édition de « la lorgnette ». Le budget est prévu serré (vœux du Maire). Exemple : les subventions aux associations réduites de 30%.

Les budgets du CCAS ont été votés le 10 mars.

Bientôt un an de gouvernance et toujours pas de « schéma directeur » envisagé pour notre commune, ni de projets ambitieux en adéquation avec les enjeux de demain.

Un sentiment d'impuissance et de résignation face à LTC se profile.

Pendant ce temps « Le Trégor de demain s'imagine » sans nous.

Graziella Segoni, Pascale Allain

Maintenant

L'au-delà du Covid ? Imaginons l'après. Ces moments où, l'orage passé, de ses meurtrissures, déjà se devine une germination en plein travail. Que peut-on déjà décrire de meilleur, de plus enthousiasmant, de plus rassembleur et constructif, de plus solidaire ? Voilà une manière de repousser nos appréhensions et de préparer nos prochaines rencontres, tellement espérées.

Denis Baulier



Vaccination COVID 19 : le bureau d'aide sociale de la mairie sur le pont

Dès que l'information sur les vaccinations a été connue, un grand nombre de penvénannais ont sollicité le bureau d'aide sociale de la mairie.

Beaucoup de personnes, éligibles à la vaccination, l'ont contacté, étant désappointées et inquiètes de ne pas réussir à obtenir un rendez-vous. C'était en effet difficile, le site étant saturé et le téléphone de la plate-forme logistique impossible à joindre.

Au bureau, nous avons privilégié les personnes isolées et sans outil informatique.

Cependant nous avons noté le nom de toutes les personnes qui le demandaient, afin de tenter d'obtenir un rendez-vous selon les disponibilités des centres de vaccination. Les rendez-vous étaient pris dans l'ordre des demandes et non en fonction de l'âge.

Nous nous sommes assurées que les candidats à la vaccination disposaient d'un moyen de transport pour se rendre sur le lieu de vaccination.

Nous avons réussi à inscrire toutes les personnes qui nous ont sollicitées, soit à Lannion, Paimpol, Guingamp, Lanvollon, Saint Brieuc ou Pleumeur-Bodou, où un centre de vaccination éphémère a été ouvert le 17 mars ; ouverture qui a permis de prendre de très nombreux rendez-vous. En cette fin de mars, nous avons pu aider plus de 150 personnes à se faire vacciner.

Et, bien sûr, nous continuons toujours à aider les personnes qui le souhaitent à obtenir un rendez-vous.

Pour vous faire vacciner, passez par :

- le site keldoc
- le téléphone : 02 57 18 00 60
- ou le portable des affaires sociales : 07 89 81 45 32

Petit bémol : nous regrettons que quelques personnes ne se soient pas rendues à leur rendez-vous et ne l'ait pas annulé.

Les 3 élues aux affaires sociales

La vaccination à l'EHPAD

Les résidents du foyer « Les Korrigans » ont été les premiers à être vaccinés à Penvénan.

Les docteurs Le Calvez, Pagès, Voisin, Le Tacon, Nicodème, médecin coordonnateur et les infirmiers libéraux ont permis le succès de cette vaccination. Nous les en remercions.

Tout s'est très bien déroulé.

100% des résidents ont eu les deux vaccins, 65% du personnel ainsi que des professionnels de santé du territoire. Aucun vaccin n'a été perdu.

Un petit lotissement à Penvénan



Situé entre le foyer logement et le cabinet médical, **le terrain communal rue des Korrigans**, va permettre la construction de logements sociaux.

La commune a relancé le projet de ces deux petits immeubles en prenant à sa charge la viabilisation, pour un montant de 20 000 €.

Côte d'Armor Habitat, spécialiste du logement social, réalise quatre logements T2 et T3 répondant à une forte demande d'habitat sur notre commune.

Nouvellement installés sur la commune !

Penvénan souhaite la bienvenue aux commerçants nouvellement installés sur la commune !

Top 22 Penvénan devient La Base 22

Une page se tourne pour l'enseigne !

Le concept reste inchangé : des arrivages réguliers de vêtements, chaussures et accessoires de marques à prix dégriffés pour hommes femmes enfants.

J'aurai le plaisir de vous accueillir au magasin ou les vêtements sont toujours nettoyés après essayage.

Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h (sauf le dimanche)

Tél. 02 96 92 72 52

Trégor Kite

Trégor Kite est une école de kitesurf et de wingfoil basée au centre nautique de Port-Blanc. Deux moniteurs diplômés d'état vous encadrent sur les différents spots du Trégor en fonction de l'orientation du vent et des marées.

Afin de vous faire progresser en toute sécurité vous êtes trois stagiaires par moniteur avec une liaison radio.

Nous accueillons tous les niveaux du débutant à l'expert, (poids minimum 40 kg). Les inscriptions se font directement en ligne sur le site de l'école.

Pour nous contacter :

www.tregorkite.com

contact@tregorkite.com

Tél. 06 70 81 80 22

Réparation motoculture du magasin Briconaute

Le point de réparation motoculture du magasin Briconaute s'est déplacé sur la zone de Pen ar Guer pour une meilleure accessibilité.

Nous proposons :

- Une large vente d'outillage et de matériels d'extérieur (principalement marque Stihl).
- Une diversification au niveau de la vente des produits (tondeuses, motoculteurs, robots de tonte, remorques).
- Un service aux particuliers et professionnels.
- La réparation toutes marques.

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Tél. 09 87 15 69 89

Ouverture de la poissonnerie Providence

La poissonnerie Providence a ouvert ses portes place de l'église. Vous y trouverez la pêche locale et de saison en direct du pêcheur David Le Parc et de certains de ses collègues.

De la mer à l'assiette, la poissonnerie propose des plats préparés qui changent tous les jours. Vous pouvez également y commander vos plateaux de fruits de mer.

Horaires d'ouverture :

- du mardi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h30 à 19h
- le samedi de 8h à 13h et de 14h30 à 19h
- le dimanche de 8h30 à 12h30

Tél. 02 96 11 95 63

Le tri sélectif



Un geste simple

Tous vos emballages peuvent être mélangés et recyclés !

La collecte sélective est en monoflux grâce à la mécanisation du centre de tri « nouvelle génération » du Smitred Ouest d'Armor. **Votre geste de tri est donc simplifié !**

De nouveaux emballages plastiques recyclables

Vous pouvez également **déposer dans votre collecte sélective de nouveaux emballages plastiques recyclables** ! Désormais, la gamme des plastiques recyclables est élargie aux plastiques souples, barquettes, pots de yaourt ou emballages de jardinerie.

Mission argent de poche



Tu as entre 16 et 18 ans ?

Tu souhaites participer à un projet et t'investir dans ta commune ?

La commune travaille pour permettre aux jeunes, dans le cadre du dispositif « Argent de poche », d'avoir des missions de 3 heures rémunérées à 5 € de l'heure.

Le groupe de travail détermine les missions qui seront proposées afin de mettre en place le dispositif d'ici la fin 2021. Il concernera environ une quarantaine de jeunes.

État civil

Naissances :

- Maya, Dora de BUTLER, le 11/02/2021
- Axel ROVERCH, le 22/02/2021
- Salomé LENTIN, le 09/03/2021

Ils nous ont quittés :

- Klaus-Peter NAUMANN, le 07/01/2021
- Michèle CARRÉ LE ROUZIC, le 16/01/2021
- Claude DAVID, le 31/01/2021
- Camille LEHOUX, le 02/02/2021

- Germaine LE LOUARN RALON, le 02/02/2021
- Jean CARROU, le 10/02/2021
- Henri MAGNAN, le 15/02/2021
- Marie OLLIVIER LE PARC, le 20/02/2021
- René LE TYNÉVEZ, le 27/02/2021
- Jean BROCHARD, le 09/03/2021
- Maryse QUÉMÈNER DISTELDORF, le 10/03/2021
- Guy LE BORGNE, le 13/03/2021
- Alain SABOT, le 19/03/2021
- Marguerite LE GUILLARME CHATTON, le 26/03/2021

Directrice de la publication : Denise Prud'homme - Responsable rédaction : François Plégades
Rédaction : Isabelle Savidan Logiou, Pierre Simon, Laetitia Le Boudier, Elisabeth Glaziou
Crédits photos : fonds municipal, Hermine Joubert, Victor Le Sech
Réalisation : Le Studio - www.lestudio.bzh